

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 2

Artikel: Etat civil : Porrentruy
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255993>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de premier ordre, les fourmis sont enroulées dans des papillotes mises en boîtes.

Et, tandis que cette friandise contente le palais des gourmets brésiliens, elle rend de grands services aux cultivateurs, car, plus on consomme de ces petites bêtes, moins il en reste pour dévaster les plantations de cafiers et d'orangers.

Quand la mode viendra-t-elle de nos côtés de croquer des fourmis au lieu de bonbons ?

Calendrier romain

Le 1^{er} janvier, il y a eu cent ans que le calendrier romain fut officiellement rétabli en France.

On sait qu'il avait été remplacé à l'avènement de la république, par un calendrier purement civil, qui resta en vigueur pendant douze ans, deux mois et vingt-sept jours.

D'après le calendrier républicain, l'année commençait le 22 septembre — jour de la proclamation de la république — et se trouvait divisée en douze mois de trente jours chacun.

Naturellement les noms des saints avaient été supprimés et les mois portaient des appellations bizarres tirées de la température ou de la récolte de l'époque.

Napoléon I^{er}, qui ne pouvait souffrir ce calendrier ridicule, s'empessa de le faire aboli par le Sénat. Une commission fut nommée dont Laplace était le rapporteur. Et le 9 septembre 1805, le Sénat vota la suppression du calendrier national sans qu'une voix osât prendre sa défense.

Le calendrier romain fut donc rétabli le 1^{er} janvier 1806, date qui correspondait au 11 nivose de l'an XIV. Cet an XIV n'avait eu qu'une durée de cent jours.

FANTAISIE

Solution

A tout âge on s'amuse, et quand on est pap
On s'étonne qu'enfant on ait eu des bi
Et dédaignant alors les jeux du temps pas
A vingt ans, par la tête, on a d'autres i
On aime le tabac, l'absinthe et le caf
La toilette et les bals, mais ce sont des gri
Que ne pardonnent point les personnes à
Toussaint au coin du feu, sans cesse elles rab
Disant que la jeunesse est folâtre aujourd'hui
Que, pour se divertir, toujours elle négl
L'étude et le travail, dont les vieux font grand
Et par qui la raison mûrit en leur cerv
Ayant ainsi blâmé ce qu'à vingt ans on
La vieillesse est contente et jone à perdre hal
Au yass, puis au besique et boit du thé Pek
A des goûts différents chaque âge est occ
Mais un point est commun, tous aiment les é
Car ils sont le noyau des plaisirs sur la t
L'enfance a du réglisse au moyen des esp
Les jeunes gens du punch et les vieillards du
Os se lasse de vivre ainsi qu'on a véc
On délaisse les jeux que l'on a culti
Puis à des jeux plus doux, on s'amuse, on se fi
Dansons, jouons, morgué tout comme en pa
Mais ne nous moquons point des autres,
[nom d'une z

Passe-temps

—o—

Solutions pour le n° du 7 janvier :

Le comble de la propreté, c'est d'essuyer un revers.

Le comble de l'habileté pour un voiturier, c'est de se charger des transports au cerveau.

Le comble de la hardiesse pour un oculiste, c'est d'opérer de la cataracte à un oeil de bouillon.

Aucune solution juste ne nous a été adressée.

ENIGMES

Solution de la 1^{re} énigme : *Le peuple.*
2^{me} *Cloche.*

Personne également n'a deviné, sauf un lecteur pour la deuxième énigme.

Devinette

Quel est le plus grand ennemi des poissons ?

Qu'est-ce qui est au-dessus de Dieu ?

Pourquoi le vent est-il plus froid en hiver qu'en été ?

Quelle est la plante qui ne porte ni fleurs ni fruits, et qui cependant est la plus utile à l'homme ?

D'où vient le son de la trompette ?

CHARADES

Mon premier est connu dès qu'on apprend à lire ;
Mon second a des droits sur tout ce qui respire ;
Et mon tout, entre amis, à regret doit se dire.

Mon premier détruit mon second,
Avec mon tout l'on tombe tout de son long.

Mon premier n'est pas sain d'esprit ;
Mon second est la maladie
Que le grand saint Hubert guérit ;
Mon tout se trouve à l'écurie.

Mon premier se fauche,
Mon second se rase,
Mon tout se chante.

Etat civil

PORRENTRUY

Mois de décembre 1905.

Naissances.

Du 1^{er}. Frossard André Germain, fils de Auguste, graveur de Occourt, et de Mélina née Doman. — Du 1^{er}. Nansé Jean Eugène, fils de Joseph, électricien de Miécourt, et de Laurence née Mouche. — Du 3. Ribaut Marie Louise Eugénie, fille de Louis, guillocheur de Occourt, et de Eugénie née Fischer. — Du 5. Plet Joseph Charles, fils de Adolphe, horloger remonteur de Bure, et de Bertha Césarine née Chapatte. — Du 7. Bregnard Léon Joseph, fils de Jacques, horloger remonteur de Bonfol, et de Marie Emélie née Falbriard. — Du 11. Vallat Louisa Madeleine, fille de Justin, journalier de Bure, et de Annette née Bernard. — Du 13. Dähler Léa, fille de Ernest, comptable de Sefingen, Berne, et de Berthe Léa née Sautebin. — Du 15. Ribaut Ulysse Ernest Joseph, fils de Ernest, monteur de boîtes de Occourt, et de Marie Lina née Guenin. — Du 17. Husser Jean Charles Marie, fils de Joseph, photographe, de Rüdolfstetten, Argovie, et de Pauline née Hennemann. — Du 18. Bregnard Camille Abel, fils de Bregnard Julia, servante de Bonfol. —

Du 19. Dubail Jeanne Yvonne, fille de Louis, négociant de Porrentruy, et de Lucie née Stauder. — Du 19. Feldmeier Marguerite Cécile Antonia, fils de Jacques, entrepreneur de Epiquerez, et de Marie née L'Hoste. — Du 22. Lièvre Raymonde Irma Pauline, fille de Lucien, professeur de Courtemanche, et de Emilia née Dumont. — Du 26. Schmoll Odette, fille de Léopold, marchand de bétail de Epiquerez, et de Rosa née Lob. — Du 27. Vervliet, fille mort-née, fille de Léon Alexandre, horloger de Wachtebeke, Belgique et de Marie née Sangue. — Du 28. Réderstorff Jeanne Eva, fille de Léon, émailleur de Miécourt, et de Eugénie née Bösch.

Mariages.

Du 2. Berstch Emile Albert, faiseur de ressorts, de Ennetboden, Argovie, et Jobé Marie Emma, ouvrière en chaussures de Courtedoux. — Du 11. Schumann Arthur Richard Moritz, commis, de Leipzig, Saxe, et Chiquet Alice Bertha Marie, sans profession de Asuel. — Du 26. Jeanfaivre Louis Charles, ouvrier d'usine de Seloncourt, et Jacottet Lina Marie Césarine, couturière de Epiquerez.

Décès.

Du 2. Pétermann Marie Jeanne de Courgenay, née en 1883. — Du 2. Dysli Julia née Jeanneret, doreuse de roues de Wynigen, née en 1883. — Du 6. Amiot Jean Edmond Alexandre, musicien ambulant de Montbozon, Haute-Saône (France) né en 1867. — Du 11. Hengy Albert Emile, apprenti postal de Porrentruy, né en 1888. — Du 13. Farque Augusta Louise, sans profession, de Montreux-Château, Territoire de Belfort, née en 1882. — Du 19. Chenal Adolphe Gustave, fils de Adolphe de Epauvillers, née en 1902. — Du 19. Hennin Généreuse née Baley, sans profession de Vendlincourt, née en 1818. — Du 19. Desfourneaux Joseph, sans profession de Granvillars, territoire de Belfort, né en 1824. — Du 20. Rebetez Lucie, fille de Charles de Saignelégier, née en 1893. — Du 22. Roth Catherine Marie, cultivatrice de Beaucourt, née en 1840. — Du 23. Villemin Françoise née Faivre de Bressaucourt, née en 1833. — Du 24. Jobin Constant Verner, fils de Constant de Les Bois, né en 1901. — Du 28. Munger Jean, ancien employé aux C. F. F. de Wohlen, Berne, né en 1851. — Du 28. Blumer Jean-Jacques, gérant de batte de Schwanden, Glaris, né en 1856. — Du 30. Turberg Caroline née Beuclair de Porrentruy, née en 1833.

Extraits de la Feuille officielle

Moovelier. — Le 14, à midi, pour décider si l'assemblée reviendra sur sa décision du 24 décembre au sujet de la sage-femme et s'occuper de l'école complémentaire.

Miécourt. — Les propriétaires de bétail bovin sont convoqués au 14, à 2 h., pour voter un projet de statuts et nommer le comité et la commission d'estimation.

— Immédiatement après, réunion des propriétaires fonciers pour s'occuper de la prise des taupes.

Selente. — Le 21, à 2 h., pour nommer l'adjoint et éventuellement un conseiller communal.

Bressaucourt. — Le 21, à midi, pour arrêter le budget et fixer le taux de l'impôt, s'occuper des chemins, arrêter la taxe des chiens, nommer le garde-champêtre et éventuellement le tanpier.

Burnevésin — Le 21, à 12 h. 1/2, pour ratifier l'acquisition d'une maison.

Couve. — Le 21, à midi, pour statuer sur une demande de terrain, s'occuper des corvées et arrêter le budget.